

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 27 AOUT 2013**

Le 27 août 2013 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/08/2013

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET, et Messieurs, Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUÉZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Thierry ANDRE à M. Guy THOUÉZ
et Mme Elodie SEGEALET à Mme Martine OLLIVIER

Excusée :

Absent :

M. Robert BOSSY a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2013 et signature du registre des délibérations.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour 4 points supplémentaires :

- Redevance d'occupation du domaine public
- Création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- Lancement de la procédure de modification simplifiée du PLU
- Demande de subvention auprès du SDE

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'ajouter ces 4 points à l'ordre du jour

- **Convention entre le cabinet SCP SIGMA Avocats et la commune de Saint-Cyr** : suite à la délibération du 18 juillet 2013 concernant le refus de payer la participation au Syndicat Mixte Ardèche au titre de 2013 et l'acceptation de payer la même cotisation qu'en 2012 revalorisée de 2%, Monsieur le Maire explique que certaines communes du Nord Ardèche ont délibéré afin de ne plus adhérer au Syndicat, ce qui leur a été refusé. Ces communes ont donc décidé d'engager une procédure en justice et proposent que la commune se joigne à elles. Monsieur le maire demande aux élus de se prononcer pour adhérer à la convention de devis sur honoraires de la SCP SIGMA Avocats, délibération est prise à 2 abstentions, 4 voix contre et 6 voix pour accepter d'adhérer à cette convention.
- **Redevance pour Occupation du Domaine Public – Réseaux et ouvrages communications électroniques** : délibération est prise à l'unanimité pour instaurer le principe de la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux et installations de communications électroniques, de fixer le montant annuel des redevances d'occupation du domaine public routier et non routier pour 2013, d'autoriser le Maire à délivrer sur ces bases les permissions de voiries sollicitées par les opérateurs de communications électroniques.
- **Création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe** : considérant le surcroît de travail engendré par l'augmentation du nombre d'enfants à la cantine municipale, délibération est prise à l'unanimité de créer à compter du 1/09/2013 un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, échelle 6 de rémunération, de 26 heures 30 hebdomadaires. Il est précisé qu'il remplace un emploi à 25h00.

- **Lancement de la procédure modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme** : Monsieur le Maire explique que la densification souhaitée dans la loi SRU et la conjoncture actuelle avec des parcelles ouvertes à la construction de petites surfaces, le taux de 25% d'emprise au sol autorisé entraîne des difficultés pour la construction. Délibération est prise par 2 abstentions et 10 voix pour engager une procédure de modification simplifiée du PLU, conformément aux dispositions des articles L 123-13, R 123-20-1 et R 123-20-2 du Code de l'Urbanisme afin d'augmenter, dans la limite de 20 %, l'emprise au sol pour les secteurs UC et AUa.
- **Demande de subvention auprès du SDE** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet de création de réseaux d'éclairage pour un terrain de boules à Morel, pour un montant de 9 193.75 € HT et solliciter l'aide maximum auprès du SDE 07 pour la réalisation de ces travaux.

- Urbanisme :

Déclaration préalable :

- **CESA Valentin** – 18 rue de Cizelle – abri jardin

Permis de construire :

- **SEUX Jean-Pierre** – 11 route Bleue – achèvement de travaux différés
- **ROCHE Patrick et VIGNOLET Anne** – Morel – maison individuelle
- **RISBOURQUE Dominique et MOK Chenda** – lotissement Grand Pré – maison individuelle
- **SIMAO Jean-Marc et MARTHOURET Laura** – 18 rue de Cizelle – maison individuelle
- **SCI ZELIE Christine SEUX** – 4 place René Cassin – réhabilitation d'une maison

Questions diverses :

- **Canalisations adduction d'eau potable** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat des eaux va réaliser prochainement des travaux sur des canalisations d'eau potable au niveau du Rond point côté Davézieux.
- **Piste cyclable** : Monsieur Robert Bossy informe le Conseil Municipal avoir demandé à la communauté de communes que la liaison cyclable St Cyr Davézieux se fasse par la rd 182. Le tronçon actuel n'étant pas approprié pour le vélo de route en raison de la nature du bitume et la présence de gravillons, il est donc peu utilisé par les cyclistes.
- **Rue du Rabier** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier d'un riverain Rue du Rabier refusant de laisser passer un réseau d'eau pluviale sur son terrain. Le réseau passera en bordure de chaussée.
- **Monuments aux morts** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le courrier de demande d'inscription sur le monument aux morts, une nouvelle demande a été adressée en mairie. L'accord de la commune est donné. Le demandeur sera invité à prendre contact avec l'association des anciens combattants.
- **Insonorisation de la cantine** : Monsieur le Maire indique que les travaux d'insonorisation de la salle de la cantine, mise en place de 11 plaques, débuteront mercredi.
- **Entretien des espaces verts autour des nouveaux bâtiments** : Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'entreprise Maniebat passe régulièrement pour l'entretien des espaces verts autour des nouveaux bâtiments communaux. Il informe également que l'entreprise doit prochainement reprendre le mur situé derrière la mairie.

- **Ambroisie** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des plaintes concernant l'ambroisie sont enregistrées en mairie. Le maire rappelle que les propriétaires des parcelles sont priés de faire le nécessaire afin de détruire cette plante.
- **Ordures ménagères** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la mise en place d'îlots de propreté sur la commune. Afin de répondre aux questions sur les conteneurs (lieux d'implantation, ce qui va changer...) le service des déchets des ménages de la communauté de communes du bassin d'Annonay organise une réunion publique jeudi 12 septembre à 18h30 salle sous l'ancienne mairie.
- **Appel à projet Ardèche Verte** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de l'espace situé derrière les nouveaux bâtiments. Monsieur Robert Bossy indique que des réunions de concertations publiques sont prévues afin de réfléchir à ces aménagements. Les habitants de la commune, les écoles, les associations sont invités le mardi 17 septembre à 18h30 salle sous l'ancienne mairie, thème de la réunion : « les espaces publics, comment je les vis ? », le samedi 28 septembre à 10h sur le parking de l'école publique et salle des Mûriers, thème de la réunion : « nos idées pour la suite ... ».
- **Ardéchoise** : Monsieur Robert Bossy informe le Conseil Municipal du passage de l'Ardéchoise sur la commune pour l'année 2014. L'Ardéchoise demande un correspondant par village, les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.
- **Amicale Boules** : Monsieur Robert Bossy indique que l'Amicale Boules souhaite faire l'inauguration des nouveaux équipements à Morel, les élus proposent le samedi 14 septembre à 11h00. Cette date sera l'occasion de remettre les clés de l'ancien local boules à une association de jeunes de Saint-Cyr.